

## **LES VINS DROUET FRERES**

Société par actions simplifiée au capital de 114 375 euros  
Siège social : 4 rue de la Loge – 44330 LA CHAPELLE HEULIN  
301 240 909 RCS NANTES  
Société absorbante

-----  
**CAVE DE VINIFICATION DE LA VALLEE LIGERIENNE**  
**- C.V.V.L. -**

Société à responsabilité limitée au capital de 65 000 euros  
Siège social : ZAC de la Bossardière – 44430 LE LANDREAU  
414 365 023 RCS NANTES  
Société absorbée

## **PROJET DE FUSION**

Aux termes d'un acte sous seing privé à LA CHAPELLE HEULIN en date du 10 novembre 2016, la société LES VINS DROUET FRERES et la société C.V.V.L. ont établi le projet de fusion aux termes duquel la société C.V.V.L. doit transmettre son patrimoine à la société LES VINS DROUET FRERES par voie de fusion par absorption.

L'évaluation des biens transmis à leur valeur nette comptable par la société C.V.V.L. s'établit à :  
Actif : 2 466 688 euros  
Passif : 2 259 266 euros  
Actif net à transmettre : 207 423 euros

La société LES VINS DROUET FRERES détenant la totalité des actions de la société C.V.V.L. et s'étant engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, il ne sera procédé à aucun échange d'actions et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société absorbante.

Montant prévu du mali de fusion : 85 529 euros.

Toutes les opérations effectuées par la société absorbée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société absorbante.

La société C.V.V.L. sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation de la fusion.

Le projet de fusion établi le 10 novembre 2016 a été déposé le 16 novembre 2016 au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes pour chacune des trois sociétés.

Les créanciers des sociétés fusionnantes disposent d'un délai de trente jours à compter de la présente publicité pour exercer leur droit d'opposition.

Pour avis